

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

DPAM B Equities Euroland - Classe B - ISIN: BE0058182792

Un compartiment de DPAM B, Sicav publique de droit belge

Nom de l'initiateur du produit: Degroof Petercam Asset Management SA, en abrégé DPAM.

Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles - dpam@degroofpetercam.com - <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> - Appelez le +32 2 287.90.77 pour de plus amples informations. DPAM fait partie du groupe Degroof Petercam.

DPAM B est géré par la société de gestion DPAM et celle-ci agit en cette qualité au sens de la Directive 2009/65/CE.

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de DPAM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

DPAM est agréée en Belgique et réglementée par la FSMA

Date de production du document d'informations clés: 31/03/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Action de capitalisation d'un compartiment de DPAM B, Sicav publique de droit belge. Les actions du compartiment sont des actions de capitalisation ne donnant pas droit à un dividende. Tous les revenus que le produit perçoit sont réinvestis.

Durée

Illimitée. Ce produit n'a pas de date d'échéance déterminée.

Objectifs

Objectif: L'objectif du compartiment est de vous offrir une exposition aux titres de capital d'entreprises de la zone euro. Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il n'a pas un objectif d'investissement durable.

Politique d'investissement: Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle quelconque) dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises ayant leur siège social et/ou une part significative de leurs actifs, activités, centres de profits ou centres de décision dans un des Etats Membres de l'Union Européenne faisant partie de la zone euro. Le compartiment applique des restrictions d'investissement contraignantes (a) aux sociétés non-conformes aux normes mondiales (Global Standards), (b) aux sociétés impliquées dans des activités controversées, et (c) aux sociétés impliquées dans des controverses de sévérité maximale. Vous trouverez plus d'informations sur le site <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html>.

Produits dérivés: Le compartiment peut, de manière facultative, utiliser des produits dérivés (tels que des options et/ou des contrats à terme ('futures' et/ou 'forwards')), et ce tant dans un but de réalisation des objectifs d'investissement que dans un but de couverture des risques (couverture ou exposition du/au risque lié à certains marchés).

Benchmark: MSCI EMU Net Return.

Utilisation du benchmark: le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Souscription/Remboursement: Vous pouvez échanger vos actions détenues dans ce compartiment contre des actions d'un autre compartiment. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter les

informations dans le prospectus sous le point « Informations concernant les actions et leur négociation ».

Toute demande de souscription/remboursement d'actions peut être introduite chaque jour ouvrable avant 15h00 (heure belge) auprès de Banque Degroof Petercam SA.

Investisseurs de détail visés

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui ont un horizon d'investissement de 5 ans, qui satisfont aux critères d'accès à cette classe d'action décrits dans le prospectus et qui:

- ont une connaissance et une expérience suffisantes des marchés d'actions et des fonds, et comprennent les risques du produit
- recherchent une exposition aux marchés d'actions de sociétés de la zone euro
- sont intéressés par un investissement qui promeut des caractéristiques environnementales et sociales et contient une proportion minimale d'investissements durables
- peuvent supporter une perte par an supérieure à 20%

Informations pratiques

Dépositaire: Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A, succursale belge

Le document d'informations clés décrit une classe d'action du compartiment DPAM B Equities Euroland de la Sicav DPAM B.

DPAM B est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en Belgique (Etat membre d'origine de la SICAV), répondant aux exigences de la Directive 2009/65/CE et soumis au contrôle prudentiel de la FSMA.

Conformément aux dispositions légales applicables, le patrimoine du compartiment est distinct du patrimoine des autres compartiments de la SICAV, ce qui implique notamment que les droits des investisseurs et autres créanciers de ce compartiment sont limités aux actifs de celui-ci.

Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de la Sicav.

Des informations supplémentaires sur le compartiment sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la SICAV. Ces documents (établis en français, néerlandais et anglais) ainsi que de plus amples informations sur ce produit sont par ailleurs disponibles sur le site: <https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html> (onglet 'Documentation').

Toute autre information pratique, notamment la dernière valeur nette d'inventaire des actions est disponible sur le site internet mentionné ci-dessus (onglet 'Valeur nette d'inventaire').

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit

enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Investir dans ce produit comporte en outre des risques matériellement pertinents mais non repris dans l'indicateur de risque:

- Risque de concentration: le portefeuille étant principalement composé de titres de participation émis par des sociétés de la zone euro, il est susceptible d'être plus spécifiquement exposé à l'évolution économique de la zone euro
- Risque en matière de durabilité: les aspects environnementaux et/ou sociaux ne font pas systématiquement partie intégrante du processus de sélection d'investissement du compartiment. Par conséquent, le compartiment pourrait être davantage exposé à des sociétés qui causent un impact négatif en matière de durabilité

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		10 000 EUR	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 300 EUR	3 000 EUR
	Rendement annuel moyen	-66.96%	-21.40%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 520 EUR	9 380 EUR
	Rendement annuel moyen	-24.84%	-1.28%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 550 EUR	13 850 EUR
	Rendement annuel moyen	5.52%	6.73%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 570 EUR	19 480 EUR
	Rendement annuel moyen	55.72%	14.26%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale ne peut dépasser le montant de votre investissement initial.

Scénario défavorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11 2021 et 01 2024.

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 06 2014 et 07 2019.

Scénario favorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 07 2016 et 07 2021.

Que se passe-t-il si DPAM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du compartiment sont conservés auprès du Dépositaire et maintenus séparés des autres actifs conservés par celui-ci.

En cas de défaillance de DPAM ou d'un autre compartiment de la Sicav, aucun de ceux-ci ne peut utiliser l'argent du produit pour payer ses dettes.

Votre investissement n'est toutefois pas protégé par un mécanisme d'indemnisation ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

En cas de changement de compartiment, vous payerez la différence éventuelle entre la commission de commercialisation des compartiments concernés.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	391 EUR	1 167 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3.9%	2.3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,06 % avant déduction des coûts et de 6,73% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Max 2,00%. Ce sont les frais que vous payez lorsque vous faites votre investissement (frais de souscription). Ces frais comprennent les frais de distribution. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,77% de la valeur de votre investissement par an. Ce sont les frais de gestion du portefeuille du compartiment, comprenant les frais du fournisseur de service et de fonctionnement du compartiment. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	177 EUR
Coûts de transaction	0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 5 ans.

Celle-ci a été définie sur base de la composition des actifs du compartiment (actions, obligations, ou mixte), du profil de risque et de l'exposition géographique.

Vous pouvez à tout moment vendre vos actions du compartiment. La décision de sortir avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance et de risque de votre investissement.

La section « Que va me coûter cet investissement ? » contient des informations sur l'impact des coûts au fil du temps.

Toute demande de souscription/remboursement d'actions peut être introduite chaque jour ouvrable avant 15h00 (heure belge) auprès de Banque Degroof Petercam SA.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peut être soumise par écrit à DPAM, Service de Gestion des Plaintes, rue Guimard 18 à 1040 Bruxelles, ou par mail à claimsDPAM@degroofpetercam.com.

Toutes les informations sur la procédure de traitement des plaintes de DPAM sont disponibles sur le site <https://www.dpaminvestments.com/documents/complaints-procedure-enBE>.

Autres informations pertinentes

Les données relatives aux scénarios de performances sont actualisées mensuellement et publiées sur https://docs.publifund.com/monthlyperf/BE0058182792/fr_BE.

Les informations relatives aux performances passées sont publiées sur https://docs.publifund.com/pastperf/BE0058182792/fr_BE. Ces informations sont disponibles pour les 10 dernières années. Le nombre d'années au cours desquelles les performances passées sont indiquées peut être inférieur à 10 ans pour les produits récents.